



EXAMENS CILS

Qu'est-ce que le CILS ?

Le CILS (Certificat d'italien comme langue étrangère) est un système de certification proposé et organisé par l'Université pour Étrangers de Sienne et couvre les six niveaux de compétence linguistique et communicative du Cadre européen commun de référence pour les langues. Les différents niveaux indiquent une compétence et une capacité linguistique progressives. Chaque niveau est autonome et complet, et les certificats n'ont pas de date d'expiration.

Que propose l'Institut italien de culture d'Alger ?

L'Institut Italien de Culture d'Alger est l'un des centres reconnus et autorisés par l'Université pour Étrangers de Sienne et, grâce à son personnel hautement qualifié, est en mesure d'offrir des cours spécifiques de préparation aux différents niveaux de l'examen CILS.

	A1	A2	B1 standard	B1 – Citoyenneté	B2	C1	C2
Coût (en DA)	8 000	8 000	10 500	18 000	12 000	13.500	15.000

Quand ont lieu les examens CILS ?

À l'IIC d'Alger, il est possible de s'inscrire à l'une des 6 sessions par an, environ tous les deux mois. Il est important de rappeler que tous les niveaux ne sont pas proposés à chaque session. Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant la date de l'examen. Pour plus d'informations et pour connaître les dates exactes des examens, veuillez consulter le site internet de l'Institut ainsi que ses réseaux sociaux.

À quoi servent les examens CILS ?

En plus de certifier un niveau de connaissance de la langue italienne, certains examens peuvent être utilisés dans le cadre des études ou du travail :

- Les examens B1 Citoyenneté et B1 standard permettent de déposer une demande de citoyenneté auprès de l'Ambassade de la République italienne à Alger – pour plus d'informations, cliquez ici ;
- L'examen B2 permet d'étudier en Italie dans toutes les facultés, sauf dans les disciplines médicales ;
- L'examen C1 est requis pour les facultés de médecine.